

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 09047  
Numéro SIREN : 453 465 379  
Nom ou dénomination : 118000

Ce dépôt a été enregistré le 18/02/2019 sous le numéro de dépôt 8906

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 18-02-2019

N° DE DEPOT : 008906

N° GESTION : 2004B09047

N° SIREN : 453465379

DENOMINATION : 118000

ADRESSE : 137 boulevard de Sébastopol 75002 Paris

MILLESIME : 2017

# COFFRA

**118000 SAS**

**Rapport du Commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2017**

**COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE**  
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris

155, Bd Haussmann - 75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 49 59 33 88 - Fax : +33 (0)1 46 63 93 59

SAS au capital de 100 000 €

*An independent member firm of*

**MOORE STEPHENS**  
INTERNATIONAL LIMITED



**COFFRA**

AUDIT

Paris, le 19 juin 2018

A l'Associé unique

118000 SAS  
Société par Actions Simplifiée  
Paris

Monsieur,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 118000 SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**Responsabilités  
du Commissaire  
aux comptes  
relatives à  
l'audit des  
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

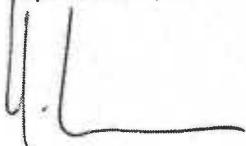
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;


- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes  
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par



Kurt Schlotthauer  
Président



Andreas Johst  
Associé

## A n n e x e s

*Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C24*

# **Comptes annuels 2017**

**Période du 01/01/2017 au 31/12/2017**

**SAS 118 000**

137 boulevard de Sebastopol

75002 PARIS

Siret : 45346537900064

 **Sommaire****Comptes annuels**

Bilan et compte de résultat	2
<i>Bilan actif</i>	3
<i>Bilan passif</i>	4
<i>Compte de résultat</i>	5
<i>Compte de résultat (suite)</i>	6
Annexe	8
<i>Synthèse de l'annexe</i>	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	11
<i>Faits caractéristiques</i>	14
<i>Notes sur le bilan</i>	15
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	22
<i>Autres informations</i>	23

## *Bilan et compte de résultat*

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 230 521	513 573	1 716 947	1 732 591
Fonds commercial (1)	595 000		595 000	595 000
Autres immobilisations incorporelles	618 792	597 093	21 699	86 772
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	125 356	125 356		
Autres immobilisations corporelles	659 380	601 725	57 655	75 826
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	5 747		5 747	5 747
Autres immobilisations financières	35 166		35 166	40 957
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 269 962</b>	<b>1 837 747</b>	<b>2 432 214</b>	<b>2 536 893</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				<b>5 551</b>
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	1 299 379	462 511	836 868	800 235
Autres créances	785 674		785 674	378 569
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 407 284		1 407 284	2 156 548
Charges constatées d'avance (3)	87 227		87 227	87 084
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 579 564</b>	<b>462 511</b>	<b>3 117 053</b>	<b>3 427 988</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 849 526</b>	<b>2 300 258</b>	<b>5 549 267</b>	<b>5 964 880</b>

## Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	3 483 893	3 483 893
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	124 100	113 260
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 042 207	1 042 207
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>87 726</b>	<b>216 796</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 737 926</b>	<b>4 856 155</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	29 166	
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>29 166</b>	
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	780	52 016
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		39 356
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 155	225 763
Dettes fiscales et sociales	414 514	498 699
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	42 474	85 215
Produits constatés d'avance (1)	159 253	207 676
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>782 176</b>	<b>1 108 725</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 549 267</b>	<b>5 964 880</b>

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 839 288	150 947	1 990 235	2 843 895
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 839 288</b>	<b>150 947</b>	<b>1 990 235</b>	<b>2 843 895</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			44 791	140 479
Autres produits			42 029	18 845
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>2 077 055</b>	<b>3 003 218</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			501 551	848 304
Impôts, taxes et versements assimilés			62 340	81 722
Salaires et traitements			728 661	857 707
Charges sociales			353 927	394 547
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			169 051	251 555
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			230	4 394
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			162 482	248 328
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 978 241</b>	<b>2 686 556</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>98 813</b>	<b>316 663</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 697	5 119
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>1 697</b>	<b>5 119</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			316	894
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>316</b>	<b>894</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>1 382</b>	<b>4 225</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>100 195</b>	<b>320 888</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		86 131
Sur opérations en capital		4 078
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		1 844 281
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		<b>1 934 490</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		86 131
Sur opérations en capital		1 851 781
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	29 166	
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>29 166</b>	<b>1 937 912</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-29 166</b>	<b>-3 422</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-16 697	100 670
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>2 078 752</b>	<b>4 942 828</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 991 026</b>	<b>4 726 032</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>87 726</b>	<b>216 796</b>

*Annexe*

## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance	(Détail)		
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		

## Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Contrats à long terme		X	
- Frais accessoires d'achat		X	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		X	
- Eléments imputables à un autre exercice		X	
- Opérations faites en commun		X	
- Résultat financier		X	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		X	
- Transactions avec des parties liées		X	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		X	
- Eléments exceptionnels	X		
- Transferts de charges exceptionnelles		X	
- Base de l'impôt sur les sociétés		X	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		X	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	X		
- Evénements postérieurs à la clôture		X	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		X	
- Effectifs	X		
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		X	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		X	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		X	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		X	
- Engagements financiers donnés	X		
- Autres opérations non inscrites au bilan		X	
- Engagements financiers reçus		X	
- Crédit-bail		X	
- Engagement de retraite	X		
- CICE	X		
- Aspects environnementaux		X	
- Tableau des cinq derniers exercices		X	

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 118 000

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 5 549 267 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 87 726 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

En outre, la société a choisi la présentation simplifiée des comptes annuels prévue à l'article L. 123-16 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La présentation simplifiée des comptes annuels a été appliquée conformément aux seuils et aux conditions définis dans article L. 123-16 ; ANC, règl 2010-10 ; arrêté du 28 décembre 2010.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Autres immobilisations incorporelles : 1 à 3 ans
- \* Installations techniques : 1.5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 1.5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 ans
- \* Matériel de bureau : 1.5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,3 %

## Règles et méthodes comptables

- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2017

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

---

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 14 621 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice ou reporté sur l'impôt société dû au titre des exercices suivants.

## **Faits caractéristiques**

### **Autres éléments significatifs**

---

La société a procédé à l'acquisition de la société Labsense le 28 février 2018 pour une valeur de 310 K€.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	595 000			595 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 006 563	4 050	161 300	2 849 313
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 601 563</b>	<b>4 050</b>	<b>161 300</b>	<b>3 444 313</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	125 356			125 356
- Installations générales, agencements aménagements divers	42 768	4 441	4 715	42 494
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	629 851	20 806	34 906	615 750
- Emballages récupérables et divers	1 136			1 136
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>799 111</b>	<b>25 247</b>	<b>39 621</b>	<b>784 736</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	46 704	209	6 000	40 913
<b>Immobilisations financières</b>	<b>46 704</b>	<b>209</b>	<b>6 000</b>	<b>40 913</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 447 377</b>	<b>29 506</b>	<b>206 922</b>	<b>4 269 962</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 050	25 247	209	29 506
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>4 050</b>	<b>25 247</b>	<b>209</b>	<b>29 506</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service	161 300	39 621	6 000	206 922
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>161 300</b>	<b>39 621</b>	<b>6 000</b>	<b>206 922</b>

## Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	595 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>595 000</b>

Les fonds de commerce incluent trois fonds de commerce acquis en 2012 pour 25 K€, en 2013 pour 270 K€ et en 2014 pour 300 K€.

Le mali technique de 3 545 K€ dégagé lors de la fusion-absorption de 118 000 par la société Telegate en 2007, avait 2 composants : 1 700 K€ pour la marque 118000 et 1 844 K€ pour le fonds de commerce.

En 2016, les 1 700 K€ ont été reclassés en autres immobilisations incorporelles.

La même année, les 1 844 K€ qui avaient fait l'objet d'une dépréciation totale les années précédentes, ont été repris au résultat, de même que la dépréciation s'y affèrent.

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	975 200	125 633	202 167	898 666
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>975 200</b>	<b>125 633</b>	<b>202 167</b>	<b>898 666</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	125 356			125 356
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 761	14 062	4 715	16 108
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	590 031	29 356	34 906	584 481
- Emballages récupérables et divers	1 136			1 136
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>723 285</b>	<b>43 418</b>	<b>39 621</b>	<b>727 081</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 698 485</b>	<b>169 051</b>	<b>241 788</b>	<b>1 625 747</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 213 193 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 747		5 747
Autres	35 166		35 166
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 299 379	1 299 379	
Autres	785 674	785 674	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	87 227	87 227	
<b>Total</b>	<b>2 213 193</b>	<b>2 172 280</b>	<b>40 913</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont inclus dans les postes suivants de l'actif:

	Montant
Clients Factures à établir	249 799
Organismes - Prod. à recevoir	4 856
Etats - Prod. à recevoir	8 232
Intérêts courus à recevoir	90
<b>Total</b>	<b>262 977</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 483 892,00 euros décomposé en 3 483 892 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		29 166			29 166
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>		<b>29 166</b>			<b>29 166</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		29 166			

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 782 176 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	780	780		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 155	165 155		
Dettes fiscales et sociales	414 514	414 514		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	42 474	42 474		
Produits constatés d'avance	159 253	159 253		
<b>Total</b>	<b>782 176</b>	<b>782 176</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	50 576			

L'emprunt Oséo d'une valeur totale de 150 K€ a été intégralement remboursé au 31 Décembre 2017.

## Charges à payer

Les charges à payer sont incluses dans les postes suivants du passif:

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	115 862
Intérêts courus à payer	780
Dettes Prov Cp	47 154
Autres charges à payer	12 874
Org.Soc.charges.CP	22 162
Taxes formation continue	7 504
Prov. Ch. Sociales s/ Primes	6 051
Taxe d'apprentissage	4 978
Etat - Autres charges à payer	44 200
<b>Total</b>	<b>261 565</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assurances	13 101		
Redevances	48 575		
Locations immobilières	18 909		
Charges locatives	3 335		
Entretiens et réparation	2 067		
Divers	1 240		
<b>Total</b>	<b>87 227</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA clients directs	62 596		
PCA clients douteux	95 788		
PCA ventes internet	869		
<b>Total</b>	<b>159 253</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 839 288	150 947	1 990 235
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
<b>TOTAL</b>	<b>1 839 288</b>	<b>150 947</b>	<b>1 990 235</b>

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Provisions pour risques et charges	29 166	
<b>TOTAL</b>	<b>29 166</b>	

Un fournisseur a dénoncé une rupture abusive de son contrat le lien à la société 118000 en 2017. Des transactions financières sont en cours, un dédommagement de 29 K€ est demandé par ce fournisseur. La société a constitué une provision à hauteur de ce risque.

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2013, la société SAS 118 000 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA PRATIQUE MÉDIA ET SERVICES.

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 17 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>17</b>	

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	50 915
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Location immobilière	132 363
Autres engagements donnés	132 363
<b>Total</b>	<b>183 278</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Autres informations

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 50 915 euros

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

**118000**

Société par actions simplifiée

Au capital de 3.483.893 euros

Siège social : 137, boulevard de Sébastopol, 75002 Paris

453 465 379 RCS Paris

## PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 28 Juin 2018

Le 28 juin 2018, à 17H30,

La société Pratique Media & Services, représentée par son Président Directeur Général Monsieur Charles Tonlorenzi, associé unique (l'« **Associé Unique** ») et Président de la société 118000 (la « **Société** ») a pris au siège social de la Société les décisions suivantes sur convocation régulière du Président de la Société.

La société COFFRA, commissaire aux comptes, dûment convoquée, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte, permet de constater que, l'Associé Unique étant présent, il peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président et présentation par le Président des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice de sa mission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Affectation et répartition du résultat de l'exercice ;
- Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts ;

118 000 SAS

137, boulevard de Sébastopol ■ 75002 Paris

Téléphone : +33-(0)156603636 ■ Fax : +33-(0)140265498

SAS au capital de 3 483 893€ ■ RCS Paris 453 465 379 ■ Numéro TVA FR55 453 465 379

Retrouvez nous toute l'année sur le [www.118000.fr](http://www.118000.fr) et sur nos applications iPhone et Android



- Quitus au Président ;
- Approbation des conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du code de commerce ;
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Il met à la disposition de l'Associé unique :

- la copie des lettres de convocation adressées à l'Associé unique et au commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- les rapports du commissaire aux comptes ;
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- le texte des projets de décisions.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport ainsi que des rapports du commissaire aux comptes.

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués à l'Associé unique, ont été tenus à sa disposition.

L'Associé Unique lui donne acte de cette déclaration puis adopte les décisions suivantes :

## PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve lesdits rapports, l'inventaire et les comptes annuels (à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que l'ensemble des opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et desquelles il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice net comptable de 87.726 euros.

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 87.726 euros (augmenté du report à nouveau créditeur) de la manière suivante :

118 000 SAS

137, boulevard de Sébastopol • 75002 Paris

Téléphone : +33-(0)156603636 • Fax : +33-(0)140265498

SAS au capital de 3 483 893€ • RCS Paris 453 465 379 • Numéro TVA FR55 453 465 379

Retrouvez nous toute l'année sur le [www.118000.fr](http://www.118000.fr) et sur nos applications iPhone et Android



- dotation à la réserve légale à hauteur de 4.386 euros, la réserve légale étant portée à 128.486 euros ;
- le solde, soit 83.340 euros, en totalité en tant que dividendes à distribuer ;
- par prélèvement d'une somme de 702.274 euros sur le compte report à nouveau (qui sera donc ramené de 1.042.207 euros à 339.933 euros) en tant que dividendes à distribuer.

Il sera donc versé à l'associé unique des dividendes de 790.000 euros. Les dividendes seront mis en paiement par le Président conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Associé Unique constate que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

- exercice clos le 31 décembre 2016 : 205.956 euros distribués en 2017,
- exercice clos le 31 décembre 2015 : 0 euros distribués en 2016 ;
- exercice clos le 31 décembre 2014 : 0 euros distribués en 2015.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

## DEUXIEME DECISION

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 aucune dépense et charge non déductible fiscalement, visée à l'article 39-4 dudit Code, n'a été engagée.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

## TROISIEME DECISION

L'Associé Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

118 000 SAS

137, boulevard de Sébastopol • 75002 Paris

Téléphone : +33-(0)156603636 • Fax : +33-(0)140265498

SAS au capital de 3 483 893€ • RCS Paris 453 465 379 • Numéro TVA FR55 453 465 379

Retrouvez nous toute l'année sur le [www.118000.fr](http://www.118000.fr) et sur nos applications iPhone et Android

✓

## QUATRIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'Associé Unique prend acte de l'absence de convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et prend acte de l'absence de convention conclue au cours d'un exercice antérieur et qui se serait poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

## CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique, constatant que les mandats de Commissaire aux comptes viennent à expiration ce jour, décide :

- de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société COFFRA – Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande pour une période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé ;
- de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la société 3S, la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant n'étant désormais requise que si le commissaire aux comptes titulaire désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle (article L823-1 du Code de commerce) .

## SIXIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir tous dépôts et formalités de publicité légale et autres qu'il appartiendra.

**Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.**

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique après lecture, et répertorié sur le registre des décisions de la Société.

118 000 SAS

137, boulevard de Sébastopol • 75002 Paris

Téléphone : +33-(0)156603636 • Fax : +33-(0)140265498


SAS au capital de 3 483 893€ • RCS Paris 453 465 379 • Numéroc TVA FR55 453 465 379

Retrouvez nous toute l'année sur le [www.118000.fr](http://www.118000.fr) et sur nos applications iPhone et Android

# PRAT!QUE

> L'annuaire 118000.fr

L'Associé Unique  
Pratique Media & Services  
Par: Charles Tonlorenzi

  
*Charles Tonlorenzi*

118 000 SAS

137, boulevard de Sébastopol - 75002 Paris

Téléphone : +33-(0)156603636 ■ Fax : +33-(0)140265498

SAS au capital de 3 483 893€ ■ RCS Paris 453 465 379 ■ Numéro TVA FR55 453 465 379

Retrouvez nous toute l'année sur le [www.118000.fr](http://www.118000.fr) et sur nos applications iPhone et Android

✓

**118000**

Société par actions simplifiée

Au capital de 3.483.893 euros

Siège social : 137, boulevard de Sébastopol, 75002 Paris

453 465 379 RCS Paris

## **RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS**

**LE 31 DECEMBRE 2017**

Décisions de l'associé unique du 28 juin 2018

Cher Associé,

Nous vous avons convié en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce à l'effet d'une part, de vous présenter notre rapport sur l'activité et les résultats de la Société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017 et d'autre part de soumettre à votre approbation les comptes sociaux dudit exercice.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Les comptes annuels, rapports et tous les documents s'y rapportant vous ont été communiqués conformément aux dispositions légales et statutaires.

### **SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Hors nouveaux entrants très agressifs et mettant le marché sous le regard des autorités (DGCCRF et Arcep), le marché historique de la société, les Services de Renseignements Téléphoniques (SRT), continue de baisser à un rythme d'environ 30 %. Cette tendance est appelée à se poursuivre compte tenu de la substitution continue des SRT par les annuaires en ligne, sur les fixes comme sur les mobiles et des contraintes réglementaires plus fortes.

La société a continué la transformation de son modèle d'affaires, en concentrant ses efforts sur la monétisation de son audience Internet et mobile et en arrêtant son activité liée à la vente de leads (Bestofartisan). Malgré la concurrence du leader du marché (Pagesjaunes) et des spécialistes sur certaines verticales sur ses positions en référencement naturel (SEO), le 118000.fr a progressivement stabilisé son trafic en 2017 lui permettant sur le deuxième



semestre 2017 de retrouver une croissance de ses revenus publicitaires et ralentir la baisse de ses revenus provenant des numéros de téléphones surtaxés.

Par ailleurs, la société a entamé la mise en place d'une nouvelle stratégie commerciale sur l'année 2017 avec le départ de commerciaux, le recentrage sur les ventes d'offres « Plateforme Marketing » et l'optimisation du modèle de ventes (ventes multi-produits contenu/média/vidéo, stratégie de génération de leads / inbound marketing et à venir en 2018 sur le local : ventes en ligne). Cette réorganisation sera pleinement opérationnelle sur 2018 et a déjà permis de repartir en croissance sur les revenus issus de la régie nationale en 2017.

## **EVENEMENTS INTERVENUS LORS DE L'EXERCICE**

### **PROGRES REALISES OU DIFFICULTES RENCONTREES**

Aucun autre événement significatif n'a impacté les comptes clos au 31 décembre 2017

## **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE**

La société a procédé à l'acquisition de la Société Labsense le 28 février 2018 pour une valeur de 310 K€

## **ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

En 2017, nos efforts se sont concentrés sur :

- Le développement de notre outil Présence Management API, Le produit a été testé et intégré avec 3 partenaires (clients). Une quatrième intégration est en cours.
- L'amélioration de notre outil d'analyse/crawl SEO.
- Le développement de plusieurs chatbots (pratique, 118000...) permettant la gestion de questions sur tous les sujets du quotidien, la reconnaissance d'image associée et la mise en relation avec des professionnels.

---

Les sites du Groupe Pratique : pratique.fr • 118000.fr • info-brocantes.com • bestofartisans.com • maison-construction.com

118 000 SAS • 137, boulevard de Sébastopol, 75002 Paris • Téléphone : 01 56 60 36 36 • Fax : 01 40 26 54 98  
SAS au capital de 3.483.893€ • RCS Paris 453 465 379 • Numéro TVA FR55 453 465 379

## **EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE**

### **ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

L'entreprise envisage de poursuivre le développement de services technologiques au service de nos médias, prospects & clients. Cela pourra passer par des développements internes (Chatbot..) et/ou externes (acquisition de sociétés de pointe sur le sujets AI notamment – cf. acquisition de LabSense).

### **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Néant.

### **SOCIETES CONTROLEES – ACTIONS D'AUTOCONTROLE**

Néant.

### **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

### **RESULTAT D'EXPLOITATION**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- le chiffre d'affaires H.T s'est élevé à 1.990.235 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 contre 2.843.895 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation d'environ – 30 % ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 2.077.055 euros contre 3.003.218 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation d'environ – 30,84 % ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1.978.241 euros contre 2.686.556 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation d'environ – 26,37%.

---

Les sites du Groupe Pratique : [pratique.fr](http://pratique.fr) • [118000.fr](http://118000.fr) • [info-brocantes.com](http://info-brocantes.com) • [bestofartisans.com](http://bestofartisans.com) • [maison-construction.com](http://maison-construction.com)

118 000 SAS • 137, boulevard de Sébastopol, 75002 Paris • Téléphone : 01 56 60 36 36 • Fax : 01 40 26 54 98  
SAS au capital de 3.483.893€ • RCS Paris 453 465 379 • Numéro TVA FR55 453 465 379

Le résultat d'exploitation ressort donc à 98.813 euros, contre un résultat d'exploitation de 316.663 euros au titre de l'exercice précédent, soit un résultat d'exploitation en baisse de 68,80 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 728.661 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 353.927 euros.

L'effectif salarié moyen s'élève à 17 contre 18 au titre de l'exercice précédent.

Il est précisé que la Société n'a pas eu de dépenses de travail intérimaire sur l'exercice 2017.

### **RESULTAT FINANCIER**

Le résultat financier pour l'exercice 2017 est de 1.382 euros contre un résultat de 4.225 euros au titre de l'exercice précédent.

### **RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Le résultat exceptionnel pour l'exercice 2017 est de (29.166) euros contre un résultat de (3.422) euros au titre de l'exercice précédent.

### **RESULTAT NET COMPTABLE**

Le bénéfice net comptable de l'exercice est donc de 87.726 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 contre un bénéfice net comptable de 216.796 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation d'environ - 59,54%.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 5.549.267 euros contre 5.964.880 euros pour l'exercice précédent, soit une variation d'environ - 7 %.

## **INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT**

### **ARTICLE L. 441-6-1 ET D. 441-4 DU CODE DE COMMERCE**

---

Les sites du Groupe Pratique : [pratique.fr](http://pratique.fr) • [118000.fr](http://118000.fr) • [info-brocantes.com](http://info-brocantes.com) • [bestofartisans.com](http://bestofartisans.com) • [maison-construction.com](http://maison-construction.com)

---

I18 000 SAS • 137, boulevard de Sébastopol, 75002 Paris • Téléphone : 01 56 60 36 36 • Fax : 01 40 26 54 98  
SAS au capital de 3.483.893€ • RCS Paris 453 465 379 • Numéro TVA FR55 453 465 379



ode de commerce)

Délais de  
paiement  
utilisés pour le  
calcul des  
retards de  
paiement

Délais contractuels (*préciser*)  
 Délais légaux (*préciser*)

Délais contractuels 30 jours fin de mois  
 Délais légaux 45 à 60 jours fin de mois

Echéances des principaux Fournisseurs et Clients au 31 décembre 2017 en euros

### AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2017 s'élevant à 87.726 euros de la manière suivante :

- dotation à la réserve légale à hauteur de 4.386 euros, la réserve légale étant portée à 128.486 euros ;
- le solde, soit 83.340 euros, en totalité en tant que dividendes à distribuer ;
- par prélèvement d'une somme de 702.274 euros sur le compte report à nouveau (qui sera donc ramené de 1.042.207 euros à 339.933 euros) en tant que dividendes à distribuer.

### RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

- exercice clos le 31 décembre 2016 : 205.956 euros distribués en 2017,
- exercice clos le 31 décembre 2015 : 0 euros distribués en 2016 ;
- exercice clos le 31 décembre 2014 : 0 euros distribués en 2015.

### DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit Code.

Les sites du Groupe Pratique : [pratique.fr](http://pratique.fr) • [118000.fr](http://118000.fr) • [info-brocantes.com](http://info-brocantes.com) • [bestofartisans.com](http://bestofartisans.com) • [maison-construction.com](http://maison-construction.com)

I18 000 SAS • 137, boulevard de Sébastopol, 75002 Paris • Téléphone : 01 56 60 38 36 • Fax : 01 40 26 54 98  
SAS au capital de 3.483.893€ • RCS Paris 453 465 379 • Numéro TVA FR55 453 465 379



## **CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE**

Aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce et conclue au cours d'un exercice antérieur ne s'est par ailleurs poursuivie.

## **ADMINISTRATION DE LA SOCIETE**

Nous vous proposons de donner quitus entier et sans réserve au Président, la société Pratique Media & Services, pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Nous vous rappelons que le Président a été nommé pour une durée illimitée.

## **CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous vous donnerons lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes.

Les mandats des commissaires aux comptes arrivant à expiration à l'issue des décisions d'associé unique ou de la collectivité des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, nous vous invitons :

- à renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire pour une période de six ans qui prendra fin à l'issue des décisions d'associés unique ou de la collectivité des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- à ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant, la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant n'étant désormais requise que si le commissaire aux comptes titulaire désigné est une personne physique ou une société unipersonnelle (article L823-1 du Code de commerce).

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

---

Le Président  
Pratique Media & Services  
Par : Charles Tonlorenzi

Annexe 1 Bilan

Annexe 2 Compte de résultat

---

Les sites du Groupe Pratique : [pratique.fr](http://pratique.fr) • [118000.fr](http://118000.fr) • [info-brocantes.com](http://info-brocantes.com) • [bestofartisans.com](http://bestofartisans.com) • [maison-construction.com](http://maison-construction.com)

118 000 SAS • 137, boulevard de Sébastopol, 75002 Paris • Téléphone : 01 56 60 36 36 • Fax : 01 40 26 54 98  
SAS au capital de 3.483.893€ • RCS Paris 453 465 379 • Numéro TVA FR55 453 465 379